

DREAL Nord - Pas de Calais

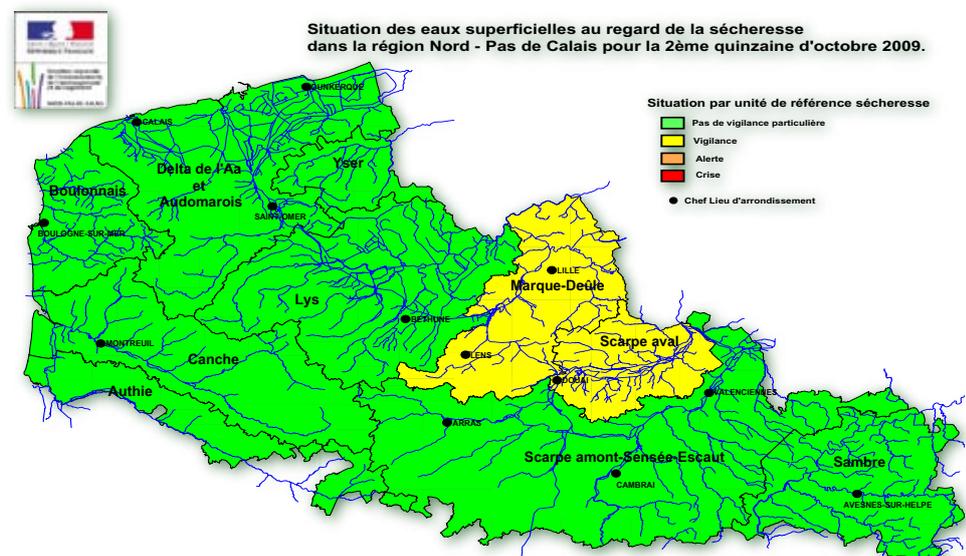
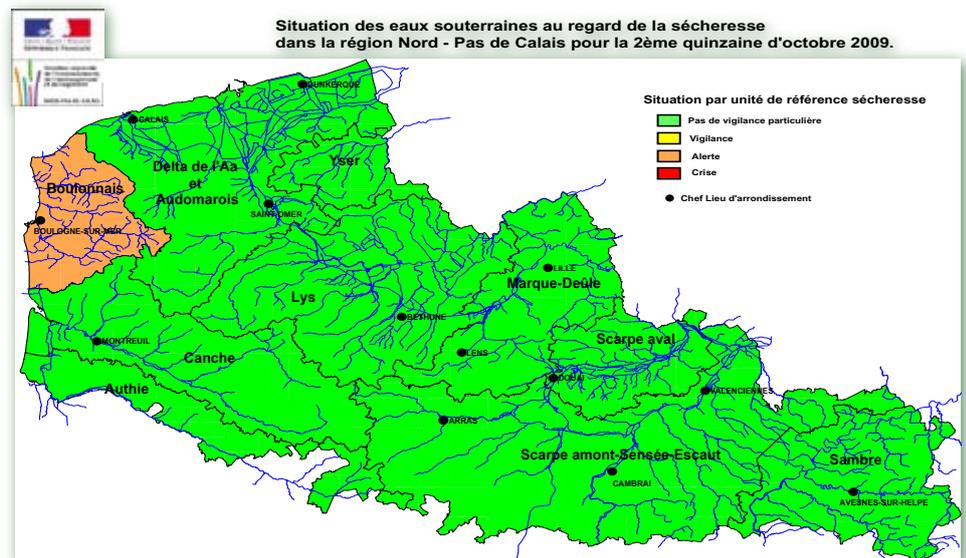
BULLETIN SECHERESSE



16 AU 31 OCTOBRE 2009

La situation continue de s'améliorer

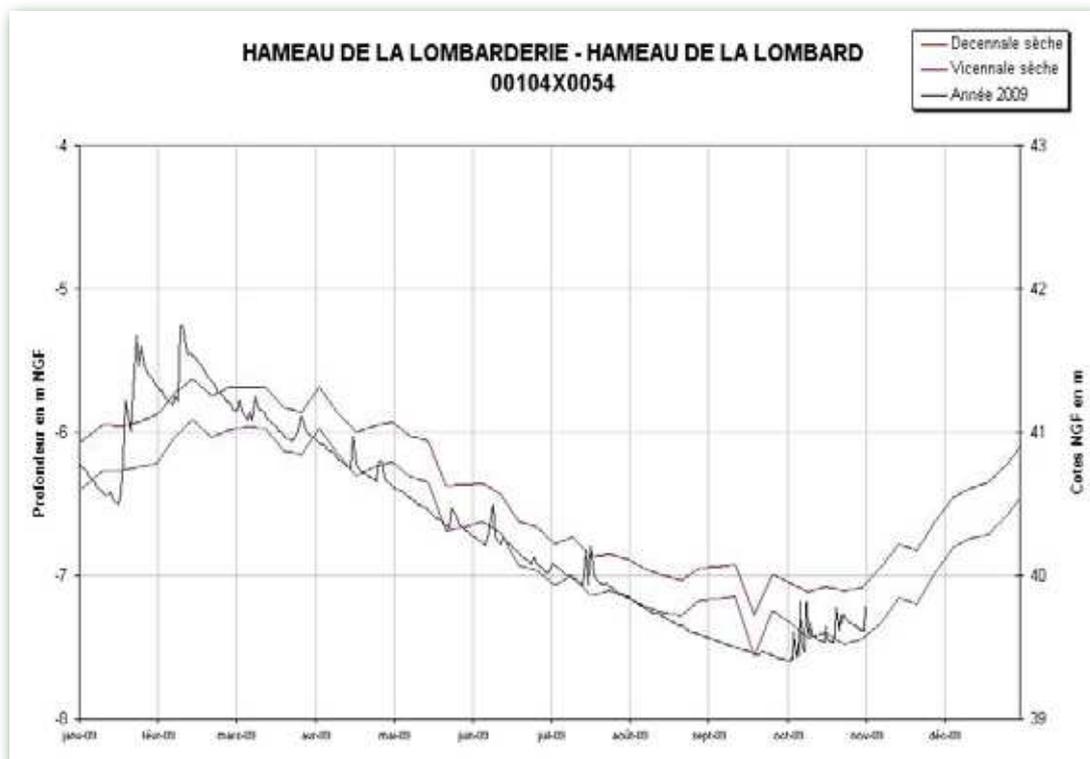
A la fin octobre la situation s'est améliorée pour les eaux superficielles suite aux précipitations parfois marquées dans certains secteurs. Seuls les bassins de la Marque et de la Scarpe aval restent en vigilance, la nappe du Boulonnais restant quant à elle en alerte. La situation est redevenue normale dans l'Avesnois. Etant donné l'amélioration quasi générale de la situation et les précipitations importantes du début du mois de novembre, ce bulletin sera vraisemblablement le dernier de l'année 2009. La situation de la nappe du Boulonnais restera néanmoins suivie attentivement afin d'anticiper tout problème de disponibilité en eau au printemps prochain.



Début de remontée des nappes

Le secteur du Boulonnais toujours en alerte

Le niveau de la nappe à Wirwignes a remonté durant la deuxième quinzaine d'octobre, il est repassé au dessus du seuil vicennal sec mais l'unité de référence reste placée en alerte pour cette quinzaine. Le retour à un niveau de vigilance nécessite en effet la confirmation de cette tendance à la hausse lors de la prochaine quinzaine.



Unité de référence sécheresse	1ère quinzaine d'octobre	2ème quinzaine d'octobre
Boulonnais	Alerte	Alerte
Canche	RAS	RAS
Authie	RAS	RAS
Audomarais et delta	RAS	RAS
Yser	RAS	RAS
Lys	RAS	RAS
Marque-Deûle	RAS	RAS
Scarpe Aval	RAS	RAS
Scarpe amont-	RAS	RAS
Sambre	RAS	RAS

Conditions de franchissement des seuils

Les seuils de vigilance, d'alerte ou de crise sont franchis dès que les profondeurs de la moyenne pondérée des piézomètres de référence du réseau principal de l'unité de référence sont supérieures à la profondeur des seuils correspondants pour deux mesures consécutives à deux semaines d'intervalle.

RAS Vigilance Alerte Crise

LES EAUX SUPERFICIELLES

Les débits se stabilisent

Deux secteurs en vigilance

Les pluies plus marquées de la deuxième quinzaine d'octobre ont permis une remontée des débits en fin de période et le secteur Sambre retrouve une situation normale. Seuls deux secteurs restent en vigilance à savoir la Marque et la Scarpe aval. Sur le réseau d'observation des crises d'assec (ROCA), les écoulements observés sont en amélioration dans tous les secteurs. Les pluies de début novembre devraient permettre une remontée des niveaux des cours d'eau et permettre aux deux secteurs Marque et Scarpe aval de retrouver une situation normale.

Solre	Solrinnes	723704	2580200	1
Tarsy	Saint Aubin	711515	2575170	1
Montbliart	Eppe-Sauvage	731900	2570665	1
Rivièrelette	Prisches	700350	2567305	2

Unité de référence	1-15 octobre 2009	16-31 octobre 2009
Boulonnais	RAS	RAS
Canche	RAS	RAS
Authie	RAS	RAS
Audomarois et delta de l'Aa	RAS	RAS
Yser	RAS	RAS
Lys	RAS	RAS
Marque-Deûle	Vigilance	Vigilance
Scarpe Aval	Vigilance	Vigilance
Scarpe amont-Sensée-Escaut	RAS	RAS
Sambre	Vigilance	RAS

- 1 : écoulement visible acceptable
 2 : écoulement visible faible
 3 : écoulement non visible
 4 : assec

Unité de référence sécheresse	Station	Rivière	Sous-BV (km2)	QMNA5 (m3/s)	Module (m3/s)	VCN3* (m3/s)	Fréquence expérimentale associée (inverse du temps de retour)	Seuils statistiques			Situation / Sécheresse	
								seuil de vigilance : 5 ans	seuil d'alerte : 10 ans	seuil de crise : 20 ans	Station	évolution depuis quinzaine précédente
Boulonnais	Wirwignes	Liane	100	0,27	1,84	0.574	entre biennale et triennale sèche	0.38	0.28	0.22	RAS	stable
Canche	Brimeux	Canche	894	7,1	12	7.65	quadriennale sèche	7.30	6.70	6.20	RAS	stable
Authie	Dompierre	Authie	784	4,3	7,9	4.52	quadriennale sèche	4.50	3.90	3.60	RAS	stable
Audomarois et delta de l'Aa	Wizernes	Aa	392	2,1	5,19	2.54	biennale	2.10	1.80	1.60	RAS	stable
Yser	Bambecque	Yser	239	0,06	1,73	0.217	triennale humide	0.078	0.046	0.030	RAS	stable
Lys	Delettes	Lys rivière	158	0,68	2,04	0.884	triennale sèche	0.69	0.58	0.50	RAS	stable
Marque-Deûle	Bouvines	Marque	135	0,12	0,93	0.133	quinquennale sèche	0.120	0.091	0.071	Vigilance	stable
Scarpe Aval	Flines-lez-Râches	Courant de Coutiches	48.4	0.04	0.5	0.042	quinquennale sèche	0.068	0.044	0.032	Vigilance	stable
Scarpe amont-Sensée-Escaut	Thiant	Ecaillon	173	0,61	1,3	0.81	biennale humide	0.59	0.52	0.46	RAS	stable
Sambre	Taisnières	Helpe Majeure	320	0,38	4,03	0.551	triennale sèche	0.36	0.26	0.20	RAS	amélioration
Sambre	Etroeungt	Helpe Mineure	175	0,29	1,95	0.281	triennale sèche	0.24	0.18	0.15	RAS	amélioration

Les données dont le titre est en italique sont des valeurs qui dépendent de la période étudiée.

Données brutes non critiquées (susceptibles d'évoluer en fonction de connaissances acquises et exploitées postérieurement à la date de réalisation de ce tableau).

Conditions de franchissement des seuils

Les seuils de vigilance, d'alerte ou de crise sont franchis dès que le débit de la station de référence (ou de la moyenne des stations) du réseau principal de l'unité de référence est inférieur au débit-seuil correspondant. Le débit servant à ce calcul est la plus petite moyenne mobile des débits de 3 jours consécutifs (* appelé VCN3), sur la période précédente.



SEUILS PAR UNITE DE REFERENCE

Seuils de vigilance, d'alerte et de crise

L'arrêté cadre interdépartemental « vigilance et gestion des usages de l'eau en cas de sécheresse ou de risque de pénurie » définit dans son annexe III des seuils et les conditions de leur franchissement pour chaque unité de référence de la région Nord-Pas-de-Calais (arrêté de 2006 sur le site internet de la Préfecture du Nord : <http://www.nord.pref.gouv.fr>, rubrique actualités/communiqués de presse).

Dans les bassins versants des départements du Nord et du Pas-de-Calais, l'application de l'arrêté interdépartemental « sécheresse » ne conduit pas à la prise de mesures de restriction à la mi-août 2009. Un recensement et un examen des prélèvements superficiels du bassin de l'Avesnois est néanmoins en cours.



BASSIN ARTOIS PICARDIE

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Directeur de la publication : Michel Pascal
DREAL de Bassin Artois-Picardie, Service Risques
Division Risques Naturels Hydrauliques et Miniers
Réalisation : Bernard Briquet
Photographies : Christine Diéval, Marie Laure Fiegel,
Patrick Verdevoye
Conception : Christine Diéval
Données provisoires en fonction de l'état de notre
connaissance au 16/10/2009

Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
44, rue de Tournai 59019 Lille cedex
Tél. 03 20 13 48 48
Fax. 03 20 13 48 78
www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr